

Cher(e) Collègue,

Vous souhaitez vous inscrire au DIU « Techniques Ultrasoniques en Anesthésie et en Réanimation » (TUSAR) pour la rentrée prochaine.

Le DIU TUSAR est un enseignement portant sur **l'échographie de soins critiques**. Il fait une large part à l'échocardiographie mais il comporte aussi trois modules complémentaires (abdomen, thorax, et Doppler trans-crânien) qui complètent le panorama de l'utilisation des ultrasons en anesthésie et en réanimation.

*[Nous vous prions de noter que la formation à l'échographie pour l'ALR est désormais enseignée dans le DU - ANESTHÉSIE LOCO-REGIONALE & DOULEUR PERI-OPERATOIRE – NIVEAU FONDAMENTAL et EXPERT » à partir la rentrée 2023-2024. Renseignements : [nathalie.durieux@aphp.fr](mailto:nathalie.durieux@aphp.fr)]*

Afin de d'assurer la supervision de votre formation pratique, il vous est demandé de vous trouver un « **maître de stage** » qui vous accompagnera au cours de cette année. Le maître de stage sera si possible un réanimateur ou un anesthésiste-réanimateur habituellement en charge des échographies dans son environnement de travail (« expertise locale » plutôt que diplôme). Il peut aussi s'agir d'un cardiologue ou d'une combinaison de plusieurs personnes compétentes en écho. Le maître de stage co-signera les comptes-rendus d'examens qui attesteront de cette formation pratique et constitueront votre carnet de stage, indispensable pour la délivrance du diplôme. Une partie des examens peut être réalisée en milieu de cardiologie, mais il est vivement recommandé qu'un maximum de procédures soit effectué en réanimation. Nous insistons sur le fait que c'est l'étudiant lui-même qui doit élaborer les comptes rendus (en aucun cas une photocopie de celui fait par le cardiologue ou le maître de stage +++).

Information importante : Si vous ne complétez pas votre carnet de stage avant la fin de l'année d'inscription (mi-décembre), vous avez la possibilité de le rendre au cours de l'année qui suit. Cependant, vous serez contraints de reprendre une inscription administrative auprès de votre faculté pour qu'elle puisse vous délivrer votre diplôme.

En pratique pour toute demande d'inscription au DIU TUSAR 2023-2024, un dossier de candidature est à adresser **par mail** à la secrétaire du Pr Bernard CHOLLEY, **Mme Cynthiah FRAY** ([cynthiah.fray@aphp.fr](mailto:cynthiah.fray@aphp.fr)).

Le dossier comprendra :

1. Une lettre de motivation
2. Le nom de votre maître de stage et le ou les lieux de votre stage
3. Une lettre du maître de stage s'engageant à superviser les 100 échocardiographies trans-thoraciques, les 35 échocardiographies trans-œsophagiennes (dont 25 intubations œsophagiennes faites par le candidat) qui constituent la formation pratique imposée par le DIU des techniques ultrasoniques en anesthésie réanimation pour l'option échocardiographie.
4. Si vous êtes déjà inscrit dans l'une des trois facultés participant au DIU (Paris Descartes, UPMC, ou UVSQ) n'oubliez pas de nous le préciser que nous vous affectons dans cette même université, ce qui vous évitera de repayer les droits administratifs lors de l'inscription.

Les demandes d'inscription se font sur CandiOnline (<https://app.parisdescartes.fr/cgi-bin/WebObjects/CandiOnline.woa/>). Votre demande d'inscription sera validée par le coordonnateur si vous avez fourni les informations requises. Attention, C'EST LE COORDONNATEUR QUI REPARTIT LES ETUDIANTS DANS LES DIFFERENTES FACULTES. Vous êtes priés de respecter la faculté qui vous est attribuée. Si vous souhaitez être dans l'une des 3 facultés spécifiquement parce que vous y êtes déjà inscrit, signalez-le au moment de votre demande d'inscription +++.

Les inscriptions administratives s'ouvrent progressivement vers la fin du mois de Juin. Le nombre de places au DIU étant limité nous vous remercions, si vous êtes intéressé(e) par le diplôme de nous adresser votre dossier de candidature le plus rapidement possible. Les inscriptions seront clôturées le 8 octobre 2023.

Les organisateurs : Pr B Cholley, Pr A Vieillard-Baron, Pr M Le Guen, Dr A Bouglé